

Désignation des membres siégeant à titre personnel au Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-3 et D719-47-1 à D719-47-5 ;
Vu l'article 29 des statuts de l'Ecole centrale de Lyon du 12 décembre 2019 ;

Les membres élus et désignés par les collectivités territoriales, institutions ou organismes après en avoir délibéré, approuvent la liste des membres désignés à titre personnel, sur proposition du directeur de l'Etablissement :

- cinq personnalités intervenant dans un domaine d'activité de l'Etablissement :

Mme Virginie BABINET – CEO Travel Assistance et Assurance chez Europ Assistance (assurance) (ECL 1993) ;
Mme Laurence BORIE-BANCEL - Directrice Générale et présidente du directoire de la CNR (énergie) ;
Mme Fabienne LACORRE - Directrice Technique chez Safran Nacelles (aéronautique) ;
M. Guy MATHIOLON - Président du conseil de surveillance du groupe SERFIM (construction) (ECL 1978) ;
Mme Hélène VALENZUELA - Directrice générale Ouigo Espagne (transport).

- un représentant intervenant dans les missions de l'Etablissement :

M. François BEKRICH - Proviseur du lycée du Parc.

- trois personnalités désignées en raison de leurs compétences, dont un diplômé de l'Etablissement :

M. Jean-Philippe LACHARME – président de l'Association des Centraliens de Lyon (ECL 1985) ;
M. Jacques MAIGNE – Ancien Président Directeur Général de Hutchinson (ECL 1977)
Mme Marie-Caroline DU REAU - Directrice générale GE Healthcare (ECL 1997) ;

Membres élus et désignés : 17

Présents et représentés : 16

Dont :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Ecully, le 15 mai 2025

Le directeur de l'École Centrale de Lyon



Pascal RAY

La présente délibération sera publiée sur l'intranet de l'Ecole.